

EXPEDITION

Selarl ACTEHUIS
Huissiers de Justice Associés
49/51, avenue Salvador Allende
B.P.113
77105 MEAUX CEDEX
☎ 01.64.34.00.79 ☏ 01.64.34.27.47



C93641

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS et le DEUX NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE :

S.A. CREDIT FONCIER DE FRANCE, au capital de 1 331 400 718.80 euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 542 029 848 dont le siège social est situé 182 Avenue de France à PARIS 13EME ARRONDISSEMENT (75013), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

Laquelle m'a exposé par Maître Paul BUISSON, SELARL PAUL BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant à PONTOISE 95300 - 29 rue Pierre BUTIN - Tél : 01 34 20 15 62 - Fax 01 34 20 15 60, et chez Maître Fabrice NORET, Avocat au barreau de Meaux, demeurant 15 cours Raoult 77100 MEAUX, et lequel est constitué et occupera sur les poursuites de saisie immobilière devant le Tribunal Judiciaire de MEAUX et ses suites,

- Que la société requérante a engagé une procédure de saisie immobilière à l'encontre de Monsieur PONTE Roméo René, un commandement aux fins de saisie vente lui ayant été signifié en date du 21 novembre 2023, la saisie portant sur un bien immobilier situé à VILLEPARISIS (Seine et Marne) – 96 Avenue du Général de Gaulle.
- Que plus de huit jours se sont écoulés depuis la signification de cet acte sans que le débiteur ne règle les causes de la saisie.
- Que conformément aux dispositions légales, il est donc nécessaire de réaliser le procès-verbal de description de l'immeuble objet de la mesure.
- Qu'elle me requiert à cet effet en m'invitant à agréments les constatations de clichés photographiques.

C'est pourquoi, déférant à cette réquisition,

Je, soussignée, Elisabeth ANCELLIN-GRAVES, Commissaire de Justice associé, membre de la SELARL ACTEHUIS, titulaire d'un Office de commissaires de Justice, audencier près le Tribunal Judiciaire de MEAUX, dont l'Etude est située 49/51 avenue Salvador Allende à MEAUX

Me suis rendue ce jour à 10 H à VILLEPARISIS (Seine et Marne) – 96 Avenue du Général de Gaulle où j'ai procédé aux constatations qui suivent, en présence de :

- Monsieur BORIES Philippe serrurier
- Monsieur MOREAU Jean François de la société EURODIEX

Sur place je rencontre Monsieur PONTE Roméo régulièrement convoqué qui nous a donné accès à son logement.

Généralités :

L'immeuble est situé sur la commune de VILLEPARISIS (Seine et Marne) , commune de Seine-et-Marne en région Ile de France, à environ 40 kilomètres de Paris.

L'immeuble dépend d'un ensemble immobilier sis 96 avenue du Général de Gaulle, cadastré section AM numéro 6 lieudit « 96 avenue du Général de Gaulle » pour 6 ares et 75 centiares ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et de règlement de copropriété publié le 29 juillet 1992 volume 1992 P N°8035 et porte sur le lot 1.

L'immeuble est situé en plein centre-ville, face au commissariat de Villeparisis, proche de toutes commodités avec des places de parking devant.

L'appartement est situé dans le bâtiment A au 1^{er} étage porte face gauche.

Accès par un escalier.

Monsieur PONTE occupe seul les lieux.

Aspect intérieur :

Hall d'entrée :

Le sol est carrelé ainsi que les plinthes.

Les murs sont recouverts d'une fibre de verre peinte en état.

Le plafond est peint, la peinture est en état.

Cette pièce est équipée :

- D'un interphone
- Du tableau de fusibles et du disjoncteur
- D'un ballon d'eau chaude gain de place installé depuis 10 ans.
- D'une prise électrique et d'une prise téléphone
- D'un placard deux portes KZ.

Salle de bains toilettes :

Accessible par une porte un battant dans le hall d'entrée.

Les sols et les murs sont carrelés.

Le plafond est peint avec traces d'un ancien dégât des eaux.

La pièce est équipée :

- De toilettes avec siège abattant et chasse d'eau.
- D'un séché serviettes électrique mural
- D'une prise électrique
- D'un petit lavabo avec meuble en dessous
- D'une cabine de douche d'angle

Pièce principale :

Accessible par une porte vitrée.

Le sol et les plinthes sont carrelés en état.

Les murs sont peints ainsi que le plafond.

Cette pièce est équipée de :

- Trois prises électriques, une prise tv et une prise téléphone
- D'une fenêtre alu avec volet donnant vue sur le parking extérieur

Avec Coin cuisine en retrait situé coté mur de la salle de bains

Equipée d'un plan de travail avec carrelage mural, un évier un bac un égouttoir et deux plaques électriques intégrés.

Un bloc trois prises et une prise électrique.

Peinture du plafond avec traces d'un précédent dégât des eaux.

Monsieur PONTE m'indique avoir démonté les radiateurs et n'utiliser qu'un petit radiateur électrique mobile.

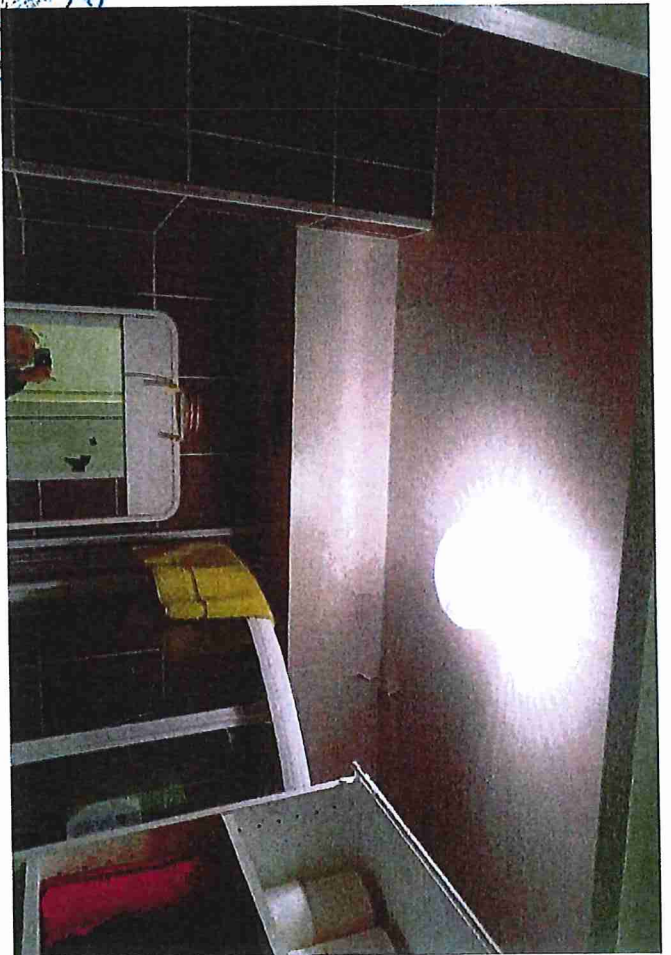
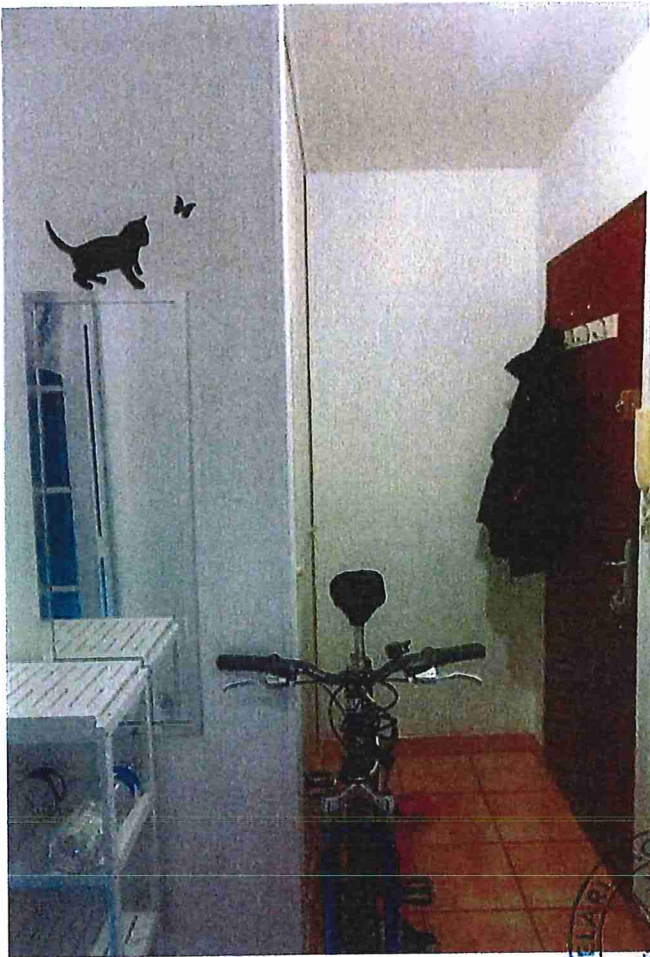
J'annexe au présent constat un certificat de mesurage réalisé par le cabinet EURODIEX, Monsieur MOREAU Jean François, ce document visant une surface totale de 23.55 m2.

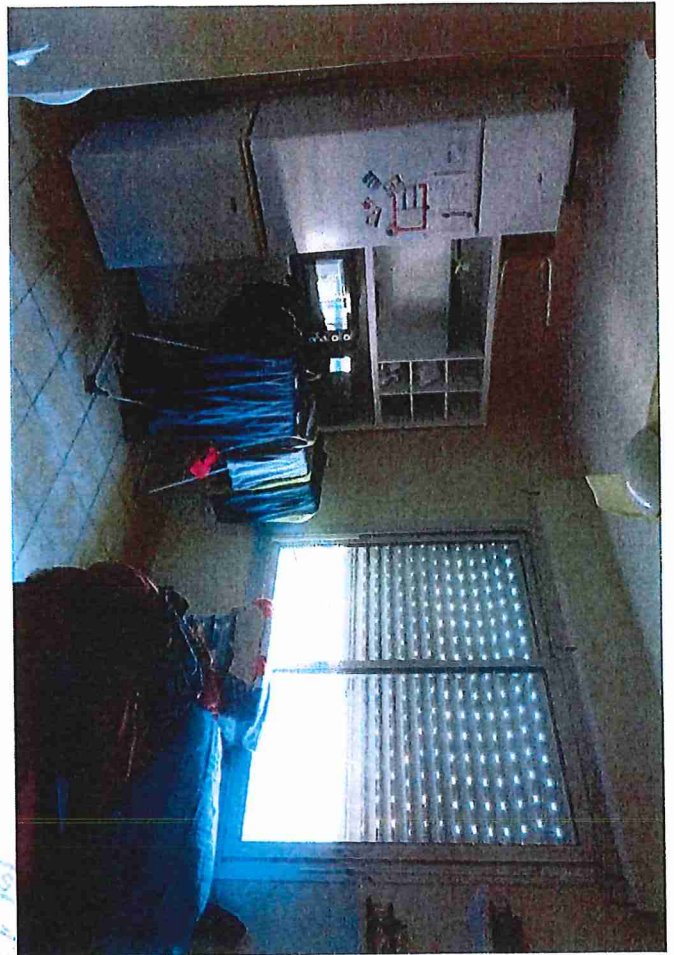
Les charges de copropriété sont de 126.17 euros par trimestre.

Pour une meilleure compréhension de tout ce qui précède, j'annexe également au présent acte un ensemble de sept clichés photographiques réalisé par mes soins.

Mes opérations de constat terminées, j'ai rédigé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.







de Justice